

4 octobre, à l'abbaye de Stavelot dans le cadre de l'exposition « Dessiner en paix, dessin de presse et liberté » de Cartooning for Peace

<u>Programme de la Journée d'étude : « La cancel culture face aux stéréotypes, à la mémoire nécessaire et à la liberté d'expression : l'exemple des dessins de presse ».</u>

- **❖** 9 heures 45 : Accueil des participant.e.s
- **10** heures : Allocutions officielles :
 - Mr Yves Rouyet, Président de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO;
 - Mme Nicole Gesché-Koning, Présidente de la sous-commission « Culture et Patrimoine » de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO.
- ❖ 10 heures 15 : « La liberté d'expression, un droit menacé ?».

Mme Laura Calabrese, Directrice du Centre de recherche en information et communication (ReSIC) de l'Université libre de Bruxelles.

❖ 10 heures 45 : « La liberté d'expression, un droit référencé ?».

Mr. Andrea Cairola, Spécialiste de programme à la Section pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes de l'UNESCO.

❖ 11 heures 10 : « De quoi parle-t-on : la « Cancel culture », qu'est-ce que c'est ? ».

Mr Edouard Delruelle, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.

❖ 11 heures 35 : « Les réseaux sociaux, caisse de résonance de la « Cancel culture » ? ».

Mr Yves Poullet, Recteur honoraire de l'université de Namur, Professeur honoraire à la faculté de droit, Professeur associé à l'Université Catholique de Lille et Membre de l'Académie Royale de Belgique.

Mme Noemi Bontridder, chercheuse, doctorante, au Centre de Recherche en Information, Droit et Société du Namur Digital Institute (CRIDS/NADI).

- ❖ 12 heures : Débat avec les intervenant.e.s. Modération Mme Nicole Gesché-Koning
- **❖** 12h. 30 -14h. : Déjeuner et visite guidée de l'exposition « *Dessiner en paix*. *Dessin de presse et Liberté* ».
- ❖ 14 heures : « Le dessin de presse, victime de la « Cancel culture »?

Présentation de la Déclaration d'Addis-Abeba pour la reconnaissance du dessin de presse comme un droit fondamental par Mr Jean Plantu, ancien dessinateur du journal « Le Monde ».

❖ 14 heures 20 : Panel rassemblant auteurs, créateurs, artistes sur le thème de la liberté d'expression culturelle, animé par Mr Alexandre Chevalier, Président d'ICOM-Belgique.

Avec : Cécile Bertrand, Willis from Tunis, Antonio, Plantu, Pierre Kroll, Olivier Bronckart.

- **❖** 15 heures 15 : Débat public avec les panelistes.
- **❖** 16 heures : Clôture de la Journée par Mme Nicole Gesché-Koning.

Inscription gratuite mais obligatoire auprès de Farah AMER f.amer@wbi.be